DEC121503INSHS

Décision mettant fin à la mission de chargé de mission exercée par M. Pierre DEMEULENAERE.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS

Vu le décret nº 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission du CNRS

Vu la décision DEC112664 /INSHS du 16 décembre 2011 nommant M. Pierre DEMEULENAERE, chargé de mission auprès du président du CNRS pour l'Institut des Sciences Humaines et Sociales.

DECIDE:

Article 1er

Il est mis fin, à compter du 30 avril 2012, aux fonctions de chargé de mission, pour l'Institut des Sciences Humaines et Sociales, exercées par M. Pierre DEMEULENAERE auprès du président du CNRS.

Article 2

La présente décision sera mise en œuvre par la délégation Paris Michel Ange.

Article 2 ou 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le Président